Ministère des Finances Québec

DÉCLARATION D'UN FICHIER DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS OU DE DONNÉES CONFIDENTIELLES

IDENTIFICATION DU FICHIER	**Nº :** 14
Nom du fichier : Dossiers de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)	**Date de création :** n. d.
Description : Formulaire de réclamation du travailleur et avis de demande de remboursement de l'employeur, attestations, rapports, notes et expertises médicales, lettres et correspondances, notes évolutives, décisions légales	

FINALITÉ DU FICHIER ET PERSONNES CONCERNÉES

Finalité(s) du fichier :

- En vue de l'application de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (chapitre A-3 001);
- Pour la gestion interne de l'organisme.

Personnes ou entreprises principalement concernées par les renseignements : Le personnel de l'organisme.

Provenance(s) et modalité(s) de collecte des renseignements : Par écrit par la personne concernée, un membre du personnel et une autre personne physique.

LISTE DES RENSEIGNEMENTS DÉTENUS

Renseignements nominatifs, numéros d'identification, coordonnées, informations à l'égard de l'emploi, données socioéconomiques, données financières et autres.

GESTION DU FICHIER

Supports physiques utilisés :

Manuel (papier, carton, etc.) et informatique (disque, clé USB, répertoire informatique, etc.)

Durée générale de conservation des renseignements :

En référence à la règle RH-11 du calendrier de conservation du ministère des Finances, les renseignements sont conservés jusqu'au départ de l'employé. Dans le cas d'une mutation, les pièces originales reliées aux réclamations de l'employé sont conservées jusqu'à ce que les réclamations soient réglées, plus 6 ans.

Personnel ayant accès au fichier :

- Le personnel de la Direction des ressources humaines concerné par les dossiers de la CNESST.

Une personne ou un organisme extérieur a accès au fichier à des fins de traitement : Non

Les renseignements versés au fichier sont transférés à une autre personne ou un autre organisme : Oui

Date : 2023-07-13